Envoyé en préfecture le 10/04/2026
Reçu en préfecture le 10/04/2026
Publié le
ID : 029-212901771-20260407-2026DCM037-DE

*Commune de Plouarzel*
*Ti ker Plouarzhel*
*Département du Finistère*
*Penn ar Bed*

**Date de convocation :** 31/03/2026
**Date d'affichage :** 31/03/2026

**Nombre de conseillers :**

**En exercice** : 27
**Présents** : 26
**Votants** : 26

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**L'an deux mille vingt six**
**le sept avril**
**à vingt heure trente minutes**

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur André TALARMIN, Maire.

**Présents :** M. Talarmin, Mme Conq, M. Bourles, Mme Evain, M. Batany, Mme Chentil, M. Cloitre, Mme Hoarau, M. Provotal, M. Roudaut, M. Jezequel, Mme Lannuzel, Mme Jestin, M. Leguet, M. Petton ; Mme Bouvier, Mme Kerdranvat, M. Jestin, Mme Deroo, M. Berthou, M. Quemeneur, Mme Dulchain, , Mme Viala, Mme Drezen, M. Le Coz, Mme Bescond

**Absent représenté** : -

**Absent excusé :** - M. Le Bris

**Secrétaire** : Mme Conq

| 2026DCM037 | **DÉLIBÉRATION PORTANT COMPOSITION DU CONSEIL D'EXPLOITATION DU SPIC CRÈCHE L'ÎLE AUX ENFANTS** |
|---|---|

**Exposé** :
Monsieur le Maire rappelle que le conseil d'exploitation du SPIC crèche l'île aux enfants est ainsi composé :

Président de droit : Monsieur le Maire ;

Vice-présidente : Mme l'adjointe aux affaires scolaires et à la jeunesse :

Membres :

- 6 élu(e)s du conseil municipal désigné(e)s par cette assemblée ;
- 2 membres du Centre Communal d'Action Sociale ;
- 5 représentant(e)s des familles utilisatrices ;
- 2 représentant(e)s de l'intercommunalité (1 pour Ploumoguer et 1 pour Lampaul Plouarzel).

Monsieur le Maire propose de nommer les six élu(e)s représentant le Conseil municipal et présente la liste soumise au vote : Anne-Marie Conq, Marianne Deroo, Nolwenn Drezen, Lise Dulchain, Virginie Jestin, Alain Bourles

**Délibération :**

Il est proposé au Conseil Municipal, de nommer la liste désignée ci-dessus pour représenter le Conseil municipal au conseil d'exploitation du SPIC crèche l'île aux enfants

**Décision du conseil municipal** : adopté à l'unanimité

Ainsi fait et délibéré à Plouarzel les mêmes jours, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme du Registre des Délibérations.

Le Maire,
André TALARMIN.

Envoyé en préfecture le 10/04/2026
Reçu en préfecture le 10/04/2026
Publié le
ID : 029-212901771-20260407-2026DCM037-DE

| | |
|---|---|
| Certifié exécutoire | La présente délibération peut fait l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Rennes dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par les services du contrôle de légalité. |